



Projets de Travaux de Bachelor (B. sc. HES en Informatique de gestion)

Informations générales destinées aux organisations mandantes

Année académique 2023-2024

Fabrice Camus – Adjoint du responsable de filière et responsable des Travaux de Bachelor



Conditions-cadres

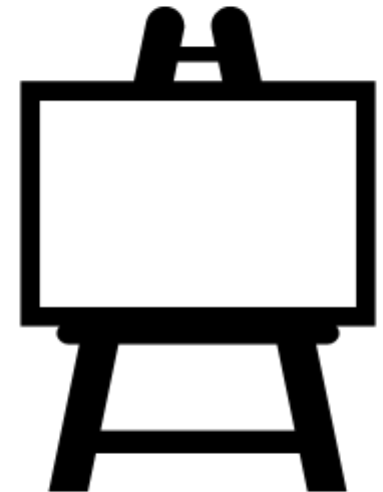
- Contrat-type de «prestation de services sous forme de thèse de Bachelor en informatique de gestion» : décrit les conditions-cadre d'un mandat de TB.
- Modalités d'un travail de Bachelor :
 - Travail personnel de 360 heures minimum (12 crédits ECTS)
 - Sous la conduite d'un directeur de travail (professeur de la filière IG)
 - Rédaction d'un rapport final
 - Soutenance orale devant un jury d'expert





Conditions-cadres

- L'étudiant-e assume la responsabilité générale du travail et en particulier celle des conclusions et recommandations qu'il-elle y formule.
- L'évaluation est effectuée par un jury d'experts sur la base de critères propres à la filière et non sur la satisfaction du mandant.
- L'étudiant-e ne travaille pas dans l'entreprise mandante durant son travail de Bachelor (sauf s'il s'agit de son employeur)
- L'étudiant-e est encore en formation et ne peut pas être employé comme stagiaire.





Critères d'acceptation et soumission par les entreprises

- Le sujet doit répondre aux exigences scientifiques et académiques d'un travail de Bachelor en informatique de gestion
- Forme requise pour soumission :
 - un bref descriptif de l'entreprise
 - La problématique à résoudre
 - Le périmètre du travail confié à l'étudiant
 - La personne de contact et ses références
 - Le tout sur 1-2 pages A4 au format pdf, à transmettre par mail à fabrice.camus@he-arc.ch
- L'acceptation d'un sujet comme mandat sous forme de TB se fait par le responsable des TB de la filière IG pour autant que le corps professoral puisse diriger ce mandat.





Calendrier des sessions 2023-2024

| Forme d'études | Type de calendrier | Délai pour soumission de mandats | Début du TB | Restitution du TB | Soutenance du TB |
|------------------------------|--------------------|----------------------------------|------------------------|--------------------------|--|
| Formation à plein temps (PT) | | 16 février 2024 | 8 avril 2024 | 7 juillet 2024 | Semaine du 26.08.2024 au 30.08.2024 |
| Formation à temps partiel | Voie normale | 22 décembre 2023 | 19 février 2024 | 15 septembre 2024 | Fin octobre 2024 |
| | Voie «rapide» | | | 21 juillet 2024 | Semaine du 26.08.2024 au 30.08.2024 |

Pour toute question éventuelle...

Fabrice Camus
Responsable des Travaux de Bachelor

 fabrice.camus@he-arc.ch